

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 64 (1955)
Heft: 5

Artikel: Sœur Julie Hofmann, créatrice d'Eben-Hézer reçoit la médaille Nightingale
Autor: Schauenberg, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683078>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SŒUR JULIE HOFMANN, CRÉATRICE D'EBEN-HÉZER reçoit la médaille Nightingale

Dr Ed. Schauenberg,
vice-président de la Croix-Rouge suisse

Lors de la journée de la Source, le 16 juin, le docteur Edouard Schauenberg, vice-président de la Croix-Rouge suisse, a eu la joie de remettre la médaille Florence Nightingale à une ancienne « Sourcienne » âgée aujourd'hui de 84 ans, sœur Julie Hofmann. Nous sommes heureux de publier ci-dessous les paroles prononcées par le Dr Schauenberg à cette occasion et qui nous content la vie si féconde et si riche de sœur Julie Hofmann. L'œuvre d'Eben-Hézer est trop connue en Suisse romande pour qu'il soit nécessaire de la présenter à nos lecteurs. Cette œuvre destinée à accueillir tant d'incurables, avec les quatre maisons lausannoises actuelles qui abritent l'une les enfants, l'autre les femmes, la troisième les hommes et la quatrième, la dernière-née, les vieillards, ne suffit-elle pas à témoigner de la féconde, de l'inlassable, de l'obstinée charité qui a animé sœur Julie au cours de sa longue et belle carrière.

L'attribution de la médaille Florence Nightingale est venue non l'en récompenser, mais lui dire la reconnaissance qui lui est due, et particulièrement par la



Le Dr E. Schauenberg remet à sœur Julie Hofmann au cours de la journée des « Sourciennes », à Lausanne le 16 juin la médaille Nightingale.

(Photo Pierre Izard, Lausanne)



La médaille Florence Nightingale est décernée par le Comité international de la Croix-Rouge sur la proposition des sociétés nationales. Créée en 1912, cette décoration ne peut être décernée que tous les deux ans, et, au maximum, à 36 infirmières ou auxiliaires à chaque promotion. La médaille est en argent vermeil, au revers sont gravés le nom de la titulaire et la date de l'obtention. Elle est attachée à un nœud de ruban blanc liséré de rouge sur lequel se détache une couronne de laurier d'émail vert encadrant une croix rouge.

Croix-Rouge suisse qui a demandé cette attribution pour l'ancienne élève de cette Source devenue aujourd'hui l'école romande de la Croix-Rouge suisse. Cette récompense est rarement décernée. Elle ne peut être attribuée qu'à des infirmières qui se sont distinguées par leur grand dévouement à des blessés ou des malades en temps de paix ou de guerre, à des infirmières directrices ou organisatrices d'œuvres ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine des soins aux malades ou aux blessés, à des auxiliaires volontaires dûment enregistrées à la Croix-Rouge qui se sont distinguées de façon exceptionnelle par leur grand dévouement en temps de guerre ou de calamités publiques, à des infirmières et auxiliaires volontaires tombées au champ d'honneur.

Sœur Julie Hofmann est la seconde titulaire en Suisse de cette haute distinction; sœur Elsbeth Kasser l'avait seule obtenue avant elle, en 1947, pour ses innombrables missions pour la Croix-Rouge suisse de 1940 à 1947. Parmi les 30 autres infirmières du monde entier qui ont obtenu, cet an-ci, la médaille Florence Nightingale, figure M^{lle} Geneviève de Galard, dont on n'a pas oublié le rôle héroïque lors de la tragédie de Dien-Bien-Phu l'an passé.

*

Sœur Julie Hofmann est née à Lausanne le 18 avril 1867 dans un charmant logis donnant sur la place de la Riponne. Sa naissance fut bientôt suivie de celle d'un petit frère, Louis. Deux autres enfants naquirent encore dans le foyer des Hofmann.

Une profonde affection unissait les deux aînés. Ils souffraient tous deux d'une même infirmité visuelle qu'ils durent supporter toute

leur vie et qui contribua encore à resserrer leurs liens. Les enfants reçurent de leurs parents une éducation profondément chrétienne, tous les actes de sœur Julie en portent la marque.

Petite fille, Julie aimait beaucoup à recevoir des cadeaux, qu'elle se hâtait de soustraire à la convoitise de ses cadets. Mais les punitions la révoltaient. Dès son plus jeune âge, elle s'est distinguée par sa nature indépendante, entière, tenace, par son obstination aussi.

Dans leur prime enfance, ni Julie ni son frère n'avaient conscience de la faiblesse de leur vue ni de se sentir désavantagés ainsi vis-à-vis des autres enfants. La forte myopie dont ils

curables vivant dans des taudis germaient déjà en elle.

Libérée de l'école, dont elle avait eu hâte de sortir, Julie commença par aider sa mère au ménage. Elle occupait ses loisirs à visiter les jeunes malades. En 1883, elle assiste pour la première fois à la fête de la maison des diaconesses de St-Loup, qui lui fit une profonde impression. L'an d'après, trop jeune encore pour entrer à St-Loup comme elle l'eût souhaité, elle ouvre chez elle une petite école. Elle avait 17 ans. Elle se révèle excellente pédagogue, et ses élèves sont toujours plus nombreux. Puis l'Union chrétienne prit une grande part dans sa vie; elle en fut un des membres les plus actifs.



Le premier asile, la Villa Romaine à Pully (1901 - 1910)

souffraient tous deux était pourtant doublée encore de daltonisme, anomalie constitutionnelle et, hélas, sans remède. Mais le peu de vue dont jouissait la petite Julie se concentrait par contre sur les détails qui échappaient à d'autres et qui, elle, la frappaient. Ne raconte-t-on pas ainsi qu'un nez un peu trop long déparant, à son gré, un joli visage ne lui laissait point de repos, et l'incitait à devancer la chirurgie esthétique en tentant, avec ses petites dents, d'en enlever un morceau!

Sœur Julie commença très jeune son ministère. Avant dix ans déjà, sa joie était de découvrir des enfants chétifs pour s'en occuper et leur apporter un peu de bonheur en leur contant de jolies histoires. Julie se rend aussi fréquemment à l'Hospice de l'enfance pour visiter ses petits protégés. Elle aimait cette ambiance La pensée de créer un home pour les petits in-

A 19 ans déjà, sa vie était des plus remplies. Elle était heureuse de cette activité. Elle savait à merveille organiser ses journées, en faire l'horaire minutieux, qualité maîtresse qu'elle a toujours conservée. Elle allait avoir vingt ans et envisageait de pouvoir entrer bientôt à St-Loup, elle commence son trousseau de future diaconesse.

Premiers espoirs, premières déceptions

Le 4 juillet 1887, Julie est admise à St-Loup pour une période d'essai de quatre semaines, elle commence par carder du crin au jardin avant qu'on ne lui confie deux salles de malades. Durant cette période d'essai, sœur Julie ne mérita qu'à trois reprises des réprimandes de la directrice, connue pour sa sévérité. Le directeur l'en complimenta quand ce temps d'essai fut terminé, il dut lui dire cependant qu'il ne

croyait pas que sa vue trop déficiente lui permit de répondre aux exigences de la vocation de diaconesse.

La déception de Julie Hofmann fut grande. Ces années d'attente et d'espérance avaient donc été vaines? Elle quitta St-Loup le cœur lourd. Mais elle reprit vite courage, recommença sa petite école et ses visites à l'Hospice de l'enfance et à l'hôpital. Et le désir de parvenir à ses fins ne la quitta pas. Après plusieurs tentatives infructueuses, sœur Julie parvint à fléchir la direction de St-Loup, qui accepta de la reprendre à l'essai pour une plus longue période. Malgré l'ampleur de son dévouement et toutes ses capacités, elle dut cependant, au cours de cette seconde expérience, se rendre à l'évidence: jamais elle ne serait acceptée comme diaconesse.

Sa ténacité ne se lassa pas pour autant. Contrainte de quitter une seconde fois son cher St-Loup, elle se procura les cahiers de cours d'une novice qui avait suivi l'école d'infirmières de La Source et entreprit de les copier, bien décidée à y entrer à son tour. C'est ce qu'elle fit en 1888, où elle fut admise comme externe à l'école. Entre ses heures de cours elle allait à l'Hospice soigner un petit malade.

Sœur Julie avait recueilli chez elle entre temps une petite fille, la petite Aline, qui avait perdu sa mère et dont le père ne se souciait guère. La fillette ayant fait une rechute grave et devant être conduite à l'Hospice, sœur Julie pensa à son ancien désir de créer un asile pour enfants abandonnés. Elle s'adressa dans ce but à ses amis, à ses connaissances, en leur demandant des subsides. Elle reçut quelques dons en espèces, en tout une somme de fr. 238,50, elle reçut aussi quelques promesses; en attendant leur réalisation elle plaça cet argent à la banque au nom de ce futur asile, l'*Eben-Hezer* qu'elle rêvait.

Années d'attente, années d'expérience

Mais la santé de M^{lle} Hofmann était alors assez précaire. Un médecin lui recommanda de remettre son projet à une dizaine d'années. Peut-être pensait-il aussi que sœur Julie était bien jeune alors pour tenter une telle entreprise. Elle n'avait d'ailleurs, à part ces quelques dons, guère reçu d'encouragements. Elle se résigna donc à abandonner momentanément son cher désir, elle remit à l'Hospice de l'enfance l'argent qu'elle avait reçu.

L'année suivante, en 1889, sœur Julie passait ses examens à La Source. Pendant près d'un an elle y travailla comme infirmière libre, garde-malade ou veilleuse de nuit. En 1890, elle entre à l'Hospice de l'enfance, elle y demeurera près de cinq années.

C'est pendant cette période que sœur Julie, malgré les sarcasmes dont on l'accable, s'enrôle

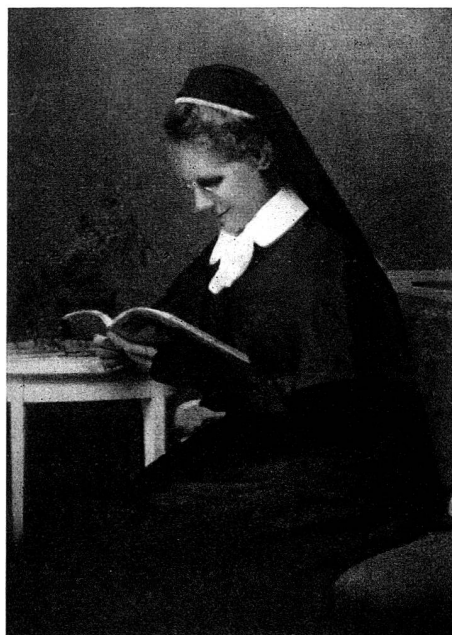
à l'Armée du Salut. Toujours indépendante, elle le fait sous toutes réserves, car c'est, dit-elle, envers Dieu qu'elle prend un engagement plus qu'envers l'Armée.

Agée de 27 ans, en 1894, sœur Julie quitte l'Hospice pour s'en aller à l'étranger. Elle travaille d'abord dans le Midi de la France, puis à Sèvres, et enfin à Paris. Comme partout et toujours, elle y fit du bon travail. Elle décida cependant de rentrer en Suisse en juillet 1899, reprise par son ancien désir de créer à Lausanne un asile pour enfants infirmes. Elle est soutenue dans ce projet par des personnes qu'elle a connues à Paris et qui créent un comité en vue de soutenir le futur Eben-Hezer.

Sœur Julie met en œuvre tout son esprit inventif pour se procurer de l'argent, elle organise une loterie, elle établit des carnets de souscription. Elle a patienté dix ans, le délai qui lui avait été assigné, dès son retour à Lausanne elle va trouver les personnes qui lui avaient promis leur appui lors de sa première tentative. Mais elle ne rencontre pas un accueil bien enthousiaste. On restait méfiant. D'aucuns trouvaient son œuvre inutile, d'autres la blâmaient ouvertement.

1899, 1^{re} étape: un appartement au Valentin

En juillet 1899, sœur Julie loue néanmoins au Valentin un appartement de quatre pièces. Elle a ramené de Paris deux enfants qu'elle héberge, Louis, un petit bossu, et Renée, atteinte de crises d'épilepsie. Elle accueille égale-



Sœur Julie à 35 ans (1902)



Sœur Julie à 89 ans avec « ses » enfants

miné et pouvait accueillir les habitants de la villa Romaine. Onze ans s'étaient écoulés depuis l'installation dans le petit appartement du Valentin. Au foyer de la Perraudettaz, on pouvait recevoir 80 pensionnaires, dont quelques femmes, auxquelles tout un étage était réservé.

En 1913, sœur Julie a la grande douleur de perdre son père, qui avait toujours été pour elle un soutien moral et qui, pendant les dernières années de sa vie, tint toute sa comptabilité. Avec 1914, commencent les difficultés dues à la guerre: l'approvisionnement devient difficile, l'argent aussi. Mais l'après-guerre va voir l'œuvre connaître un nouvel essor. En 1920, le Comité décide l'achat, à Chailly, de l'ancien hôtel de la Prairie, où il y aurait place pour 60 malades adultes. On y installe les femmes. C'est à cette époque aussi que sœur Julie a la joie de voir sa famille se regrouper autour d'elle; sa mère, venue habiter La Prairie, sa sœur Emma qui, ayant liquidé son magasin de modes, l'assistera désormais dans son œuvre.

Les maisons d'Eben-Hézer

Eben-Hézer a pris une importance sans cesse accrue. La maison de la Perraudettaz, au 159 du chemin du Levant, « Eben-Hézer I », abrite encore, avec les enfants, des hommes incurables; ceux-ci donnent du souci à sœur Julie, il faudrait une main d'homme pour les diriger, les occuper. Sa tâche paraît la dépasser. C'est alors que germe en elle l'idée d'un troisième asile, qui serait destiné aux hommes uniquement, il lui faut attendre 1933 pour voir ce nouveau rêve se réaliser. C'est cette année-là que s'ouvre à Chailly le nouvel asile, le troisième Eben-Hézer, plus grand, plus beau que les précédents. La direction en est confiée à une nièce de sœur

Julie et à son mari; 170 femmes peuvent y être accueillies. Les hommes sont transférés alors à La Prairie, agrandie, qui peut recevoir 110 hôtes. Désormais, les enfants seuls resteront à la Perraudettaz.

1937. Le temps a passé. L'œuvre continue. Les trois asiles sont remplis. Sœur Julie a atteint sa soixante-dixième année. Elle songe à ceux qui ont travaillé avec elle, à ce personnel dont les années de service furent longues, les salaires modestes. Elle voudrait leur créer un home où les anciens et les anciennes pourraient passer paisiblement la fin de leur vie. Un géné-

reux donateur fait cadeau à l'œuvre de sœur Julie d'une maison destinée à devenir ce lieu de retraite, le « Home Tendu ».

C'est à cette époque que sœur Julie est nommée *Docteur honoris causa* en sciences sociales de l'Université de Lausanne. Elle en est profondément émue. Elle n'en est pas fière. Elle estime que seul Dieu a tout fait et qu'elle n'a été que sa servante.

En 1945, presque octogénaire, sœur Julie songe à la retraite, mais ce n'est que plus de trois ans plus tard, contrainte par son extrême fatigue, à 81 ans, le 15 novembre 1948, qu'elle



L'asile Julie Hofmann: Eben-Hézer III

ment une dame infirme. Une amie l'aide à tenir le ménage. C'est le premier foyer. Il s'agrandit rapidement. Au bout d'une année, sœur Julie a recueilli douze enfants. Il lui faut de l'aide. Elle collecte, elle entreprend démarches sur démarches. Le comité de Paris lui procure des fonds, mais sœur Julie se rend compte que cet appui étranger n'a pas toute la sympathie des autorités du canton. Aussi se résoud-elle, bien à regret, à rompre avec Paris. En 1900, elle obtient l'autorisation du Conseil d'Etat vaudois de collecter pour son œuvre.

La Villa Romaine (1901), La Perraudettaz (1910) et La Prairie (1920)

Deux ans ont passé depuis son retour. En 1901, le foyer de sœur Julie déménage pour aller s'établir dans la villa Romaine, à Pully. Il accueille de nouveaux enfants — petits idiots, petits aveugles, hydrocéphales, scrofuleux, épileptiques. Sœur Julie crée dans ce foyer une vie de famille pour tous ces malheureux, elle y réussit merveilleusement. Pour aider à vivre, sœur Julie avait commencé une modeste industrie de cornets de papiers; il y eut trop de difficultés pour l'écoulement de la marchandise, il fallut renoncer à ce petit travail qui plaisait pourtant aux enfants. On essaya alors d'autres travaux: le tricottage, la confection de filets à provisions. Mais la maison devenait déjà beaucoup trop petite pour tous les hôtes et le personnel. Sœur Julie se met en quête d'un terrain et réunit en 1906 un comité pour l'aider.

Le 1^{er} juillet 1909, dixième anniversaire de la fondation de l'œuvre, on posait la première pierre du nouveau Foyer au chemin du Levant, près de Pully. Une année plus tard, il était ter-

quite sa charge écrasante. Elle se retire à la maison de Chailly, cet « Eben-Hézer III », auquel l'on a donné son nom, l'asile Julie Hofmann. Mais après un temps de repos obligé, elle trouve encore l'énergie nécessaire pour achever son œuvre et mettre au point son projet de maison de retraite. Elle avait reçu pour son 70^e anniversaire des dons en espèce qu'elle avait décidé de consacrer à ce but. En 1949, le Pavillon Tendu, destiné au personnel de La Prairie, était ouvert. En 1954, on pouvait inaugurer la seconde maison de retraite, le Home Salem. Sœur Julie était parvenue à réaliser tous les projets qui lui tenaient à cœur: La Perraudettaz pour les enfants, La Prairie pour les hommes, l'Asile Julie Hofmann pour les femmes, le Pavillon Tendu à Chailly, et le Home Salem à St-Légier-sur-Vevey, pour le personnel.

Ce 15 juillet 1955, date où paraissent ces notes, il y a 56 ans que sœur Julie commençait son œuvre dans le petit appartement du Valentin à Lausanne...

LES NOUVELLES TITULAIRES DE LA MÉDAILLE NIGHTINGALE (XV^e attribution)

La médaille Florence Nightingale a été attribuée en date du 12 mai 1955 aux 28 infirmières et auxiliaires volontaires suivantes par le Comité International et sur la proposition des Sociétés nationales:

Argentine: † Senorita Blanca Julia Clermont, infirmière diplômée, qui a trouvé la mort de l'évacuation des victimes du tremblement de terre de San Juan.

Australie: Senior Sister Lucy Thelma Marshall, infirmière diplômée et monitrice.

Autriche: Oberschwester Hermine Hängsitz, infirmière diplômée; Oberschwester Herta Gröller, infirmière diplômée.

Chili: Senorita Amelita Balmaceda Lazcano, auxiliaire-volontaire et assistante sociale.

Danemark: Mademoiselle Maja Edel Foret, infirmière diplômée, monitrice et directrice.

Etats-Unis: Miss Ruby G. Bradley, infirmière diplômée, H-colonel de l'Army Nurse Corps; Miss Isabel Matland Stewart, infirmière diplômée, instructrice professionnelle et directrice.

France: Mademoiselle Geneviève de Galard-Terraube, infirmière diplômée et convoyeuse de l'air; Mademoiselle Geneviève

Ponsot, infirmière-major et assistante sociale, chef du Service d'urgence de la Croix-Rouge française; Mademoiselle Jeanne Gavouyère, infirmière diplômée.

Grèce: Mademoiselle Despina Chourouglu, infirmière diplômée et infirmière visiteuse; Madame Nina Carakiotidis, auxiliaire volontaire.

Inde: Miss Margaretta Craig, sage-femme et infirmière-diplômée; Miss Florence Taylor, infirmière diplômée.

Japon: Mademoiselle Takeno Tanimoto, infirmière diplômée, directrice adjointe; Mademoiselle Haya Ishibashi, infirmière diplômée, directrice.

Norvège: Mademoiselle Ingrid Wytler, infirmière diplômée, monitrice à l'École de la Croix-Rouge d'Oslo; Mademoiselle Anna Holthe, infirmière diplômée.

Pakistan: Begum Ismat Khanum Shah, infirmière diplômée, assistante sociale et sage-femme.

République fédérale allemande: Oberschwester Sofie Klenzie, infirmière diplômée; Sœur Marie Schikinger, infirmière diplômée; Mademoiselle Gerda Dreiser, sœur, auxiliaire.

Royaume-Uni: Sœur Ella Priscilla Jordan, Matron B. R. C. S.

Suède: Mademoiselle Eva Ulrika Beck-Frils, infirmière diplômée; Mademoiselle Verna Hagman, infirmière diplômée.

SUISSE: Sœur Julie Fanny Lina Hofmann, infirmière diplômée.

Union Sud-Africaine: Sœur Jane McLarty, Matrone et monitrice.